

## PROCÈS-VERBAL

de la rencontre du conseil d'établissement qui s'est tenue  
le 19 mai 2022, à 12 h 40, au local 126

---

Sont présents : Mmes Cinthia Bédard  
Julie Bellemare  
Nathalie Boisvert  
Carole Gignac  
Khadidja Hadj  
Hassiba Idir  
Nadine Labrecque (Présidente)  
Joanne LeBlanc (secrétaire)  
Nathalie Poulin

M. Martin Hébert, directeur  
Alexandre Gendron (élève)

Est absente : Mlle Alyssia Longo (élève)

### 1. Ouverture de la séance

L'ouverture de la séance est proposée par Nadine Labrecque, la présidente.  
La séance a débuté à 12 h 50.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

[CE-2022-10](#)

Madame Poulin propose l'adoption de l'ordre jour, appuyée par madame Bellemare.

### 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2022

[CE-2022-11](#)

Madame Idir propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par madame Gignac.

### 4. Question du public

Aucune question du public.

### 5. Nouveau membre : élève

On souhaite la bienvenue à Alexandre Gendron qui se joint aux membres du conseil d'établissement.

## 6. Prévisions budgétaires 2022-2023

Monsieur Hébert présente la prévision budgétaire 2022-2023 des opérations courantes (fonds 0) en précisant que les paramètres de revenus leur étaient inconnus avant de les soumettre. Il indique que ce n'est qu'hier qu'ils ont reçu ces paramètres et que même l'analyse par le CSSDA des données transmises par le ministère n'est pas encore terminée. Malgré tout, l'adoption des projections doit être soumise au Service des ressources financières demain, avec le numéro de résolution et la présentation d'un budget équilibré.

Monsieur Hébert en explique les grandes lignes :

Il y a 2 ans avec le contexte pandémique il y a eu moins d'élèves, surtout dans les résidences de personnes âgées (CHSLD) où près de la moitié des équivalents temps plein (E.T.P.) ont été perdus. Une baisse de financement est donc prévue cette année, puisque celui-ci a été établi il y a 2 ans en tenant compte du portrait d'une très mauvaise année.

Au FGA on gère la masse salariale totale, on a des assurances pour le personnel de soutien, mais pas pour les enseignants. C'est donc au niveau du fonds d'absences que se situent les plus grosses dépenses. Le CSSDA est avisé qu'on est très juste cette année au niveau des prévisions budgétaires qui sont liées précisément aux dépenses anticipées dans ce fonds. Une aide est prévue mais on ne connaît pas encore les montants.

Le fait d'avoir moins d'élèves influence directement le budget, c'est la raison pour laquelle on tente de diversifier les offres de service (le SAF, les métiers spécialisés, l'ISP, la francisation...), ce qui permet de maintenir une clientèle diversifiée.

Un autre aspect qui fragilise nos revenus se situe au niveau des augmentations salariales, car même si on sait combien les enseignants, les professionnels et le personnel de soutien seront payés, on n'a pas encore ces sommes dans le budget et il s'agit là de centaines de milliers de dollars.

Monsieur Hébert termine l'énumération des autres sources de revenus et finalise avec les dépenses de rémunération et de fonctionnement.

### **En résumé :**

Total des revenus :	7 911 103 \$
Dépenses de rémunération :	7 620 602 \$
Dépenses de fonctionnement :	290 501 \$
Total des dépenses :	7 911 103 \$

CE-2022-12

Madame Labrecque propose l'adoption du budget et des règles de transférabilité, appuyée par madame Gignac.

## 7. PEVR (plan d'engagement vers la réussite et projet éducatif)

Le PEVR sert à donner des orientations au CSSDA pour permettre d'orienter les projets éducatifs de chacun des établissements scolaires.

On a un projet éducatif qui a été conçu il y a 5 ans, au moment où nos points de vigilance et nos forces avaient été établis. On en est maintenant à faire l'évaluation de la dernière année du projet et par la suite on doit reconduire le PVER, c'est-à-dire en faire un nouveau.

### • Échéanciers

Monsieur Hébert présente le document :

#### « Processus d'adoption PEVR et projets éducatifs – projet échéancier »

On a jusqu'à l'automne 2024 pour finaliser le projet PVER.

### • Consultation des élèves

Monsieur Hébert fera une tournée des classes demain, au pavillon principal, pour remettre des certificats dans le cadre de la valorisation des élèves. Il profitera de cette occasion pour vérifier qui, parmi les élèves, aimeraient prendre un après-midi pour participer à une consultation sur des sujets tels que :

- Les règles de vie
- Les outils qui peuvent les aider à mieux réussir
- Les possibles freins à leur réussite
- Les horaires
- Les cours magistraux...une bonne affaire?
- Comment ça se passe dans les classes ?
- Etc.

Les réponses des élèves (une vingtaine) seront prises en note et comparées par la suite aux réponses reçues il y a 5 ans, ce qui permettra de réajuster le tir en lien avec ce que les élèves auront communiqué. Les enseignants et professionnelles disponibles seront aussi invités à participer à ce focus-groupe. Les questions qui seront posées aux élèves ont été élaborées par la direction, les enseignants ainsi que par une psychoéducatrice.

Par la suite ces données seront analysées par un comité formé de la direction, de 2 enseignants et d'une psychoéducatrice.

Monsieur Hébert précise que si la compilation des données est terminée avant notre prochain conseil, on pourra alors en discuter à ce moment-là, sinon ça ira à l'automne prochain.

Suite à la consultation, il prévoit acheminer un sondage électronique sur les cellulaires de tous les élèves, pour tâter le pouls et connaître leurs impressions vis-à-vis les éléments qui ont été mis en lumière lors du focus-groupe. Il est possible que le sondage puisse se faire « sur le champ », lors de la tournée des classes par monsieur Hébert.

## **8. Information de la présidente**

Madame Labrecque nous informe qu'au CJE ils sont présentement en planification stratégique afin de revoir leurs offres de services, non pas pour les changer mais plutôt pour se réajuster aux nouvelles réalités issues de la pandémie.

Pour les jeunes non en emploi, ni en formation, le projet CJE TV « Premier plan sur ta carrière » où on développe des compétences au niveau du WEB, de la TV, du montage, de la sonorisation et de l'éclairage... est commencé. On débute maintenant le recrutement d'un minimum de 10 jeunes qui sont intéressés à apprendre dans ce milieu-là, soit pour faire des capsules, des courts métrages ou des documentaires.

Au niveau du personnel il y a Stéphanie Belisle, conseillère d'orientation, qui va quitter le 26 mai prochain pour son congé de maternité et il y aura aussi Isabelle Rodrigue, conseillère en information scolaire et professionnelle, qui quittera le 25 mai pour développer son entreprise en relation d'aide. Il ne restera que 2 conseillers en poste et, malgré l'affichage, il est très difficile actuellement de trouver des conseillers en orientation.

Au niveau des listes d'attente, plus de groupes seront formés pour tenter d'y aller au plus urgent et d'épurer ces listes.

D'autres projets sont sur la table mais, madame Labrecque ne peut pas encore s'avancer sur ceux-ci. Des nouveautés sont à prévoir pour les prochains mois et elle nous en parlera très bientôt.

## **9. Information des membres du personnel**

Aucune information.

## **10. Information des représentants des élèves**

Aucune information.

## **11. Varia**

Aucune

## **12. Levée de la séance**

[CE-2022-13](#)

La levée de la séance est proposée par madame Labrecque.  
La séance est levée à 14 h 03.